

SEPTEMBRE 2022

**EXAMEN D'ADMISSION
pour accéder au Bachelier ASSISTANT·E SOCIAL·E**

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- L'examen d'admission est ouvert aux candidat·e·s qui **n'ont pas obtenu** le diplôme ou le certificat homologué de fin d'études secondaires supérieures. Il est utile que le/la candidat·e ait suivi au moins les cours correspondant à l'avant-dernière année du cycle secondaire supérieur.
- Limite d'âge : les candidat·e·s devront avoir 18 ans avant le 1^{er} janvier 2023. Aucune dérogation n'est accordée (cf. A.R. du 17/12/70).

2) INSCRIPTION A L'EXAMEN :

Le/la candidat·e est tenu de remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page :

<https://admission.he2b.be/pre-admission/enregistrement?formation=CCAS>

Ce formulaire doit être complété **au plus tard, le lundi 15 août 2022**.

Après étude du dossier, le/la candidat·e sera averti·e de la possibilité ou non de passer l'examen d'admission.

Avant de passer l'examen d'admission, le/la candidat·e doit avoir effectué le paiement par bancontact d'un montant de 100 EUR (**au plus tard le lundi 29 août 2022**).

Ce montant est déductible des frais d'études en cas d'inscription.

L'horaire des examens est communiqué dans le courant du mois d'août, sur simple demande ou disponible sur le site : www.iessid.be . Ces examens ont lieu sur le campus IESSID et ne peuvent être présentés qu'une seule fois.

3) REMARQUE IMPORTANTE : la réussite de l'examen d'admission **n'implique pas l'obtention d'un certificat de fin d'études secondaires supérieures.**

4) L'EXAMEN D'ADMISSION comporte des examens écrits de connaissances et une épreuve orale.

- a) **Examens de connaissances** : 20 points par branche (Français, Histoire, Géographie, Mathématiques - le programme détaillé des examens se trouve en annexe) ;
- b) **Epreuve orale** : 60 points.



5) **SANCTION FINALE**

Le jury délibère souverainement de la réussite ou de l'échec d'un candidat.

Réussir de plein droit, le candidat qui obtient 50% des points pour l'ensemble des examens de connaissance et 50 % pour l'épreuve de jugement.

Par ailleurs, le/la candidat.e qui a réussi s'engage à avoir un entretien avant la fin octobre 2022 avec la personne ressource de la promotion de la réussite.



PROGRAMME DES EXAMENS DE CONNAISSANCES

FRANCAIS

Être capable de :

- Synthétiser un article ;
- Argumenter son positionnement à la suite de la lecture de l'article ;
- Transmettre les réflexions et/ou questions qu'une situation sociale peut faire naître ;

L'évaluation de l'épreuve écrite porte sur la qualité de cette production ainsi que sur la forme : orthographe et syntaxe.

Au cours de l'épreuve, la consultation d'un dictionnaire est possible.

HISTOIRE

L'examen d'histoire sera centré sur les compétences terminales en histoire qui doivent normalement être maîtrisées à la fin des études secondaires.

Le candidat devra être capable d'appliquer ces compétences aux moments-clés suivants :

- Les bases économiques, sociales et idéologiques du monde contemporain :

- L'évolution démographique dans le monde et les mouvements migratoires ;
- L'industrialisation et le développement du capitalisme ;
- La société à l'âge industriel (classes sociales et luttes sociales) ;
- Les grands courants idéologiques (libéralisme, socialisme et démocratie).

- Un monde déséquilibré à la recherche de solutions :

- Le premier conflit mondial ;
- L'avènement du communisme en Russie (1917...) ;
- La crise de 1929 et la dépression des années trente ;
- Le national-socialisme, un totalitarisme de droite ;
- Le stalinisme, un totalitarisme de gauche ;
- La marche vers la Seconde Guerre mondiale ;
- Univers concentrationnaire et génocide.

- La géopolitique en Europe de 1945 à aujourd'hui :

- La guerre froide en Europe (blocs en présence et effondrement du bloc communiste en Europe) ;
- De l'Europe des cimetières à l'Europe sans frontières (motivations des fondateurs de la CEE, grandes étapes de la construction et perspectives) ;
- Un exemple de démocratie : la Belgique fédéralisée (problèmes communautaires et fonctionnement de l'Etat belge fédéralisé).



Bibliographie

Manuels scolaires :

JADOULLE, Jean-Louis & GEORGES, Jean (sous la dir. de). Tome 3 : *L'Europe dans le monde : expansion et révolutions (de la fin du XVIII^e siècle à 1918)* & Tome 4 : *Un monde en mutation (de 1917 à nos jours)*. Paris : D. Hatier. (Construire l'Histoire)

OU

HASQUIN, Hervé & JADOULLE, Jean-Louis (sous la dir. de). *FuturHist 5^{ème} : De l'âge industriel à la fin de la Seconde Guerre mondiale* & *FuturHist 6^{ème} : De la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui*. Paris : D. Hatier. (FuturHist)

Atlas historique :

BROGNIET, Jean-Michel, HAYT, Franz, LENOBLE Michel. *Petit atlas d'Histoire*.
Louvain-la-Neuve : De Boeck, 2015

GEOGRAPHIE

L'examen de géographie sera centré sur les compétences géographiques qui doivent normalement être maîtrisées à la fin des études secondaires.

Le candidat devra notamment être capable de :

- Lire et interpréter un graphique complexe (graphique ombrothermique, pyramide des âges, ...);
- Lire et interpréter un tableau statistique ;
- Comprendre et utiliser les échelles des cartes ;
- Utiliser correctement l'atlas ;
- Lire et interpréter une carte ;
- Lire un plan et s'orienter et se déplacer à l'aide de ce plan ;
- Lire et interpréter un paysage géographique, identifier ses principales composantes et leurs relations.

Tout particulièrement, le candidat devra être capable d'appliquer ces compétences aux thèmes suivants (Référence au Programme d'études du cours de géographie de la Communauté française 57/2000/240 voir site

<http://www.restode.cfwb.be/download/programmes/57-2000-240.pdf>) :

- Dynamiques des populations ;
- Le réchauffement climatique : l'homme, le principal acteur ? Conséquences ?
- Mutation des espaces ruraux et urbains ;
- Gestion des ressources naturelles et de l'environnement ;
- Cultiver pour se nourrir ou pour vendre.

Il devra en outre pouvoir utiliser des références spatiales de manière à situer les événements importants de l'actualité.



Repères spatiaux :

- L'équateur, les tropiques, le 50^{ème} parallèle nord, les cercles polaires, les pôles, le méridien de Greenwich ;
- Les continents ;
- Les océans et quelques mers « stratégiques » (mer du Nord, Manche, mer Baltique, mer Méditerranée, mer Rouge, mer du Japon, golfe du Mexique, golfe Persique, golfe de Guinée) ;
- Les détroits de Béring, Gibraltar et Bosphore, les caps Horn et de Bonne Espérance, les isthmes de Suez et de Panama ;
- Les grandes chaînes de montagne (Alpes, Pyrénées, Oural, Himalaya, Rocheuses, Andes) ;
- Les principaux cours d'eau de Belgique (Yser, Escaut, Dendre, Haine, Dyle, Démer, Meuse, Sambre, Semois, Lesse et Ourthe), les principaux fleuves européens (Rhin, Rhône, Danube, Seine, Pô) et quelques grands fleuves du monde (Amazone, Nil, Congo, Mississippi, Saint Laurent, Volga, Gange, Huang-He, Yangzi Jiang) ;
- Les grands pôles urbains belges et les principales métropoles mondiales ;
- La frontière linguistique en Belgique et l'agglomération bruxelloise par rapport à celle-ci.

Découpages spatiaux :

- Les trois Régions et Communautés belges et les dix provinces ;
- Les pays de l'Union Européenne et les autres pays d'Europe, les grands pays du monde ;
- Les grandes zones bioclimatiques ;

Bibliographie

Pour les compétences :

BOSSON, Luc, EVRARD, Corinne. *Des outils pour apprendre en sciences humaines*. Bruxelles : De Boeck, 1997. 95 p.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE. *Programme d'études du cours de géographie*. 57/2000/240

Pour les références spatiales : *Le Grand Atlas*. Louvain-La-Neuve : De Boeck, 2015

MATHEMATIQUES

L'épreuve portera sur la lecture, la compréhension et l'interprétation de données statistiques fournies par l'Institut National de Statistique (I.N.S.)

Des données issues de tableaux et graphiques fournis à l'examen devront être utilisées pour des opérations mathématiques de base (additions, soustractions, multiplications, divisions, etc.), des calculs d'indices, de rapports et proportions. Il sera également demandé à l'étudiant de procéder à l'analyse logique de ces données chiffrées (lecture et réalisation de graphiques, lecture et réalisation de tableaux, interprétation des données).



Les candidats peuvent se familiariser avec la présentation, l'utilisation et l'interprétation des données statistiques sur le site Internet de l'I.N.S. (<http://statbel.fgov.be>), ils ne doivent pas mémoriser de données pour l'examen.

Exemple de document à consulter :

http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/chiffres_cles_2009.jsp

Exemple de question d'examen :

En vous référant au tableau présentant les statistiques de population au 1^{er} janvier 2008 publiées sur le site de l'INS (communiqué de presse du 28 août 2008), complétez les informations manquantes suivantes (en pointillé).

a) La Belgique comptait au 1^{er} janvier 2008 :

..... Hommes

..... Femmes

..... Individus

b) En se basant sur le chiffre de population au 1^{er} janvier 2008 et une augmentation annuelle (un taux d'accroissement annuel) de 0,78 % en 2008, quel chiffre de population obtient-on pour le Royaume au 1^{er} janvier 2009 ?

.....

c) Quels sont les pourcentages de femmes et d'hommes que compte la Belgique (deux chiffres après la virgule) ?

..... % de femmes

..... % d'hommes

d) Quelle est la population cumulée des communes suivantes de Bruxelles (Bruxelles, Anderlecht, Evere, Jette, Schaerbeek, Koekelberg, Molenbeek) ?

..... Individus.



Ce nombre représente % (deux chiffres après la virgule) de la population totale en Région de Bruxelles Capitale.

Population de droit par commune au 1 janvier 2008 (a)					
Entités administratives	Hommes	Femmes	Total	Évolution annuelle	
LE ROYAUME.....	5.224.309	5.442.557	10.666.866	+0,78%	
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.....	505.963	542.528	1.048.491	+17.276	+1,68%
Arr. de Bruxelles-Capitale.....	505.963	542.528	1.048.491	+17.276	+1,68%
Anderlecht.....	48.193	50.892	99.085	+1.484	+1,52%
Bruxelles.....	74.698	74.175	148.873	+2.956	+2,03%
Ixelles.....	38.848	40.920	79.768	+1.680	+2,15%
Etterbeek.....	20.352	22.550	42.902	+560	+1,32%
Evere.....	16.180	18.547	34.727	+599	+1,76%
Ganshoren.....	9.917	11.826	21.743	+348	+1,63%
Jette.....	20.818	23.783	44.601	+1.037	+2,38%
Koekelberg.....	9.283	9.737	19.020	+479	+2,58%
Auderghem.....	14.144	15.942	30.086	+405	+1,36%
Schaerbeek.....	57.151	58.888	116.039	+2.546	+2,24%
Berchem-Sainte-Agathe.....	9.981	10.995	20.976	+545	+2,67%
Saint-Gilles.....	22.793	22.442	45.235	+468	+1,05%
Molenbeek-Saint-Jean.....	41.213	42.461	83.674	+2.042	+2,50%
Saint-Josse-ten-Noode.....	12.369	11.709	24.078	+293	+1,23%
Woluwe-Saint-Lambert.....	22.385	26.876	49.261	+946	+1,96%
Woluwe-Saint-Pierre.....	17.930	20.721	38.651	+97	+0,25%
Uccle.....	35.280	41.452	76.732	+156	+0,20%
Forest.....	23.315	25.591	48.906	+622	+1,29%
Watermael-Boitsfort.....	11.113	13.021	24.134	+13	+0,05%

Source : INS, communiqué de presse du 28 août 2008, <http://statbel.fgov.be/fr>, consulté le 16/09/2010

Le candidat doit se munir d'une calculatrice le jour de l'examen.



PROGRAMME DE L'ÉPREUVE ORALE

Présentation orale d'un problème social choisi par le candidat avec mention de toutes les références bibliographiques utilisées (livres, articles, témoignages, sites internet complets : adresse et date de consultation...).

L'évaluation de l'épreuve orale porte sur :

- La capacité de recherche ;
- La clarté des idées ;
- La structuration et l'organisation des informations ;
- La pertinence des informations ;
- La qualité de la défense orale ;
- Le vocabulaire utilisé ;
- La remise de la bibliographie.

Le candidat peut utiliser des notes, des documents ... pour sa présentation, sans pour autant lire un texte qu'il/elle aurait préparé.

